

Samedi 5 MARS
20 h 30

Uncharted
De Ruben Fleischer
Durée : 1h55
Genre : Aventure, Action

Dimanche 6 MARS
15 h

Maison de retraite
De Thomas Gilou
Durée : 1h37
Genre : Comédie

Lundi 7 MARS
14 h

Maison de retraite
De Thomas Gilou
Durée : 1h37
Genre : Comédie

Samedi 12 MARS
20 h 30

Maigret
De Patrice Leconte
Durée : 1h28
Genre : Policier

Dimanche 13 MARS
15 h

King
De David Moreau
Durée : 1h40
Genre : Aventure

Mercredi 16 MARS
15 h

FÊTE DU COURT MÉTRAGE
ENTRÉE GRATUITE

Samedi 19 MARS
20 h 30

The Batman
De Matt Reeves
Durée : 2h55
Genre : Action, Policier, Drame

Dimanche 20 MARS
15 h

Presque
De Bernard Campan, Alex. Jollien
Durée : 1h32
Genre : Comédie dramatique, Drame

Samedi 26 MARS
20 h 30

Permis de construire
De Eric Fraticelli
Durée : 1h33
Genre : Comédie

Dimanche 27 MARS
15 h

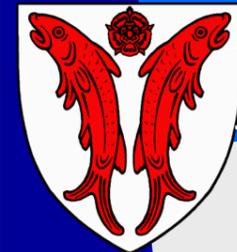
Permis de construire
De Eric Fraticelli
Durée : 1h33
Genre : Comédie

Samedi 1^{er} AVRIL
20 h 30

Mort sur le Nil
De Kenneth Branagh
Durée : 2h07
Genre : Policier, Thriller

Dimanche 2 AVRIL
15 h

Notre-Dame brûle
De Jean-Jacques Annaud
Durée : 1h50
Genre : Drame



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h

Foire du 1^{er} mai - Le retour !
Après l'annulation de la foire du 1^{er} mai 2020 pour cause de covid, et la non programmation en 2021 pour les mêmes motifs, nous espérons que 2022 sera l'année du retour. Restant cependant soumis aux contingences de la crise sanitaire, si les conditions d'organisation s'avéraient trop contraignantes, la commune pourrait annuler la manifestation et en informer les participants (au plus tard le 18 avril).



Poubelles : sécurité, sortie et remisage
Les trottoirs sont destinés aux piétons, au passage des poussettes et à la circulation des personnes à mobilité réduite : c'est pour ces usagers que la municipalité, lors des rénovations des rues de la commune, a mis en œuvre des trottoirs aux normes PMR, qui ne doivent pas être encombrés d'objets. Les poubelles ne doivent être sorties qu'aux dates de collectes prévues, et rentrées dès la fin de la collecte : le remisage des bacs sur la voie publique n'est pas autorisé.



Encombrants : rappel et sécurité
Les objets encombrants doivent être apportés à la déchetterie par leur propriétaire ; ils ne doivent en aucun cas être déposés sur le trottoir. Cela génère un risque de chutes pour les usagers des trottoirs, sous la responsabilité du propriétaire déposant, et donne une image négative des rues de la commune.

	Amende	Code pénal
Bac aux mauvais jours et heures	2 ^e classe de 35 € à 150 €	Art. R632-1
Bac gênant le cheminement	4 ^e classe de 135 € à 750 €	Art. R644-2



Don du Sang - vendredi 4 février
34 donneurs se sont présentés, 29 ont été prélevés. 50 donneurs étaient attendus par les bénévoles, qui avaient préparé les en-cas en conséquence. Remerciements à tous les donneurs.

Aïkido - Prescri'mouv
Nouveau : le créneau du lundi soir (20 h 15-21 h 45) intègre le dispositif « Prescri'mouv », dispositif régional de prescription d'activité physique, qui permet aux patients bénéficiaires de profiter de l'expérience de M. Scheuer, accrédité éducateur sportif. Le cours reste ouvert aux personnes souhaitant y participer. Renseignements au 06.30.44.40.01

Concert à l'église - samedi 5 mars
Samedi 5 mars à 20 h 30 aura lieu, dans l'église de Blâmont, un concert organisé par l'association *Refuge des enfants de la rue - Cameroun Solidarité Internationale*, avec la participation de la chorale Gospel Mississippi de Nancy. De très beaux chants gospel et des negro spirituals sont au programme. La quête sera faite au profit de la construction de l'orphelinat à Nkoteng au Cameroun.

Armes de la commune
Le panneau avec les armes de la commune a retrouvé sa place à la pointe de l'Intermarché. Réalisé en bois dans un premier temps par les bénévoles de l'atelier menuiserie, les intempéries l'avaient en partie détruit. C'est donc en aluminium que le panneau a été recréé et posé.

Bilan du stage des jeunes licenciés de l'A.S. Blâmont
Du lundi 7 au jeudi 10 février, des activités chaque jour très denses et très variées, ont satisfait la vingtaine de footballeur en herbe de 7 à 11 ans. L'activité du mercredi 9, sur le thème de l'écologie, a été le nettoyage de la commune, afin de démontrer l'importance pour chacun de respecter les simples gestes de base du « tous vivre ensemble » et du « respectons la nature ». Ce nettoyage leur a fait apparaître les négligences et incivilités dans certaines parties de la commune. Tous ont été remerciés pour leurs efforts par les élus présents, le jeudi 10 lors du bilan. Le stage des jeunes licenciés s'est clôturé par un repas convivial au Club House de l'A.S. Blâmont. La seconde semaine de stage, du lundi 14 au mercredi 16 février, a accueilli les jeunes licenciés de 11 à 15 ans, avec des activités sportives et ludiques clôturées par un tournoi Baby Foot et Fifa 22, suivi par un repas au Club House.





Fête du court métrage - Cinéma Bon Accueil - 16 mars

Cette séance du mercredi 16 mars permet aux spectateurs d'assister gratuitement à une diffusion de plusieurs courts métrages. Cette action a été mise en place par M. Jacques Schmitt, projectionniste bénévole, responsable de la publicité et des présentations réalisées sur le grand écran.



Toiture de la Maison de la Pêche

Le poids des ans et des tuiles a eu raison de la toiture. La rénovation complète a demandé beaucoup de travail et d'énergie à l'équipe de bénévoles secondée par les agents municipaux. Il a fallu redresser ou réparer les fermettes, et installer un nouveau matériau beaucoup plus léger sur l'ensemble. Cette nouvelle toiture permet également, par ses avancées, de protéger le haut des murs.



Etang municipal - Maison de la Pêche

Le conseil municipal a validé le règlement et les tarifs proposés par les bénévoles, pour la pêche à la truite à la maison de la pêche. Le tarif a été fixé à 12 € la 1/2 journée (de 8 h à 12 h, ou de 13 h à 17 h) et à 20 € (de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h). Le règlement, affiché à la maison de la pêche, est consultable sur le site internet communal <http://blamont-loisirs.fr>. L'ouverture de la pêche à la truite de la maison de la pêche se fera le samedi 2 avril. La fermeture aura lieu le dimanche 25 septembre.

MOIS d'ouverture	JOURS d'ouverture	HORAIRES de pêche
AVRIL MAI JUIN SEPTEMBRE	Les samedis, les dimanches et jours fériés	de 8 h à 12 h et/ou de 13 h à 17 h
JUILLET AOUT	tous les jours sauf le jeudi (nettoyage)	

Ouverture des portes à 7 h 30. La pêche est interrompue entre 12 h et 13 h.



Médiathèque - Concours de poésie du 12 au 28 mars

- Ouvert à tous, Blâmontais ou non, sur le thème « prenons soin de notre planète ». Poèmes à rendre au plus tard le 28 mars, soit par mail mediatheque@blamont.fr, soit à la Maison des Associations. La remise des prix aura lieu le 8 avril à 16 h 30 à la médiathèque. Des chèques Lire seront offerts.
- Dans le cadre de la semaine de la petite enfance et en partenariat avec la crèche *Les copains d'abord*, la Médiathèque organise une activité « raconte tapis », le mercredi 23 mars de 14 à 15 h, pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés des parents, grands-parents ou nounou.



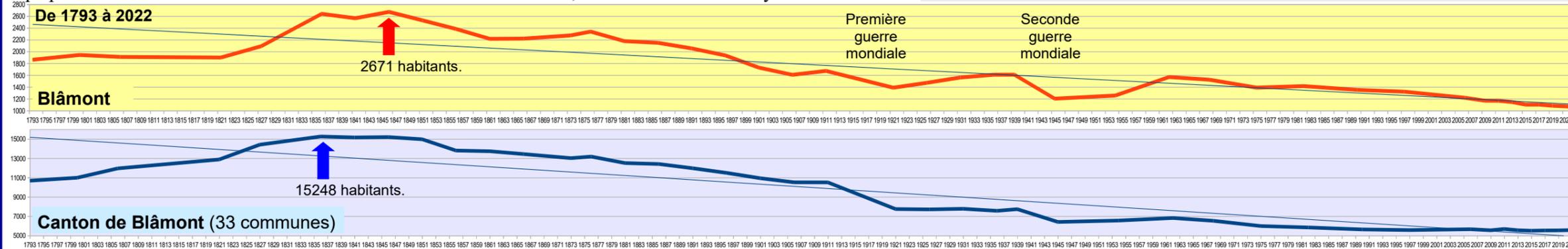
Entretien des arbres - Rue des capucins

Les agents municipaux ont eu fort à faire avec l'élagage des arbres de l'allée du moulin, très denses et très hauts. La nacelle a été nécessaire, et les échelles indispensables pour accéder aux nombreuses pousses de gros diamètre.



Evolution démographique : deux siècles de « normalité »

Sans doute les lecteurs de la presse locale auront-ils constaté que lorsque le correspondant du journal n'occupe pas son oisiveté à distiller son fiel contre la commune de Blâmont, il s'aventure à des analyses hasardeuses.



Dans un article récent sur les offres d'emploi présentes en Communauté de Communes (dont 9 offres pour Blâmont sur les 24 d'une communauté où Blâmont ne pèse pourtant que 10 %), il évoque une baisse de population « depuis 40 ans ». Mais s'il y a effectivement baisse continue et linéaire, c'est depuis 186 ans, comme pour l'ensemble des 33 communes de l'ex-canton (avec un léger avantage pour Blâmont qui n'a perdu que 60 % de ses 2 671 habitants de 1846, contre 64 % des 15 200 habitants du canton). Les deux à-coups des guerres mondiales s'avèrent sans incidence sur la ligne de tendance, même s'il aura fallu à chaque fois plus de 10 ans pour retrouver un rythme normal. Ce phénomène se produit partout en France depuis 1850, et porte un nom bien connu : « l'exode rural ».

Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Mars 2022
Impression : Pixartprinting SRL

Il est malheureusement plus efficace à dépeupler les campagnes que les articles de presse malveillants qui ne suscitent que la lassitude.

Photographie du mois

Cette photographie illustre le rapport du 4 mars 1929 de l'assemblée générale de l'Union des Femmes de France concernant la « Maison maternelle-Ecole de puériculture ». L'établissement, ouvert le 1^{er} septembre 1925, avait déjà accueilli depuis trois ans 328 enfants, et 113 mères dont la directrice et surintendante, Mme Mouth, rapporte que « 60 % de ces malheureuses ont été trompées, bafouées, entraînées par leur besoin de tendresse et leur



confiance en la loyauté masculine, et après sont abandonnées le 7^{ème} ou le 8^{ème} mois de leur grossesse ». A cette époque, où l'on ne s'embarrasse pas d'un vocabulaire frileux, l'établissement est dénommé « Centre d'élevage » pour les 120 enfants présents, assistés de 41 mères nourrices et de 28 élèves inscrites à l'école de puériculture (qui délivre diplômes ou certificats). L'activité y est double :



- une « maison maternelle », qui reçoit les femmes après leur accouchement, mais aussi des enfants abandonnés et séparés au placement familial immédiat impossible ;
 - un « centre de placement », destiné à favoriser le placement familial surveillé des tout-petits, dans l'agglomération même et dans les villages du canton.
- Après l'incendie du 12 novembre 1944, la Maison Maternelle ferme en juin 1946, renaît en avril 1947 sous le nom de « Centre de protection de l'enfance », et s'oriente vers les enfants malades et handicapés en 1972, pour une gestion par la Croix-Rouge française en 1976.



Ecole et collège au cinéma

Jeudi 3, vendredi 4 et lundi 7 mars, des projections sont prévues au cinéma Bon Accueil. Les conditions sanitaires en vigueur à ce moment là, détermineront le maintien ou non des séances.



Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales sont à déposer en mairie au plus tard le vendredi 4 mars (formulaire papier, avec photocopie de titre d'identité et justificatif de domicile). Pour rappel ;

A ne pas manquer

Vendredi 4 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i>
Samedi 5 mars	A 20 h 30, à l'église, concert avec chants gospel, negro spirituals...
Mercredi 16 mars	A 15 h, Cinéma Bon accueil, festival du court métrage. Entrée gratuite.
Vendredi 18 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mercredi 23 mars	De 14 à 15 h, activité « raconte tapis », Médiathèque, pour les enfants de 0 à 3 ans.

